

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 9 NOVEMBRE 2007

PRÉSENTS

Équipe Enseignante

- Mme DELASSALE (Directrice)
- Mlle KERBRAT
- Mme BONNANT
- Mlle GANDOULY
- Mlle DUCATILLON
- M. ANTARI
- Mlle SANTIARD
- Mme BACCALA (PEMF)
- M. ELHANSALI
- Mme HARDY
- Mme KIENTZ (RASED maître G)

Parents d'élèves

- Mme BENHAMOU
- Mme PEROTIN
- Mme FARZA
- M. PANARIELLO
- M. MOHANARAJAN

Représentant Maire

- M. MONNIER

Représentant Éducation Nationale

- M. BESSIERES

Adjointe Hygiène Scolaire

- Mme ROBERT

ABSENTS EXCUSÉS

M. l'inspecteur de l'Éducation Nationale, M. le Député Maire, Mme l'Ajoute au Maire chargée des Affaires Scolaires, Mlle BRUNIE, Mme AMAR et Mme L'ACHIVER, enseignantes, Mme DEVERS, M. FARISS, Mme SELLIER, représentants de parents d'élèves.

INSTALLATION DU CONSEIL D'ÉCOLE

Madame DELASSALE déclare la séance ouverte à 18h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Madame BACCALA et Mme BENHAMOU sont les secrétaires de séance.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU PRÉCÉDENT CONSEIL D'ÉCOLE

- Rappel du dernier conseil d'École du 25/06/2007
- Le compte-rendu n'a pas été remis individuellement aux familles. Il sera lisible sur le panneau d'affichage situé rue d'Aigremont ainsi qu'à l'accoutumé.

LA COMPÉTENCE DU CONSEIL D'ÉCOLE

- Lecture faite des compétences du Conseil d'école (extrait du Règlement Type Départemental consultable à l'école ou sur http://www.ac-versailles.fr/ia78/premier_degre/doc/reglement_type.pdf)

BILAN DE LA RENTRÉE 2007/2008

- La rentrée s'est bien déroulée. Les conditions matérielles étaient réunies pour accueillir les élèves de La Coudraie.
- A ce jour, l'effectif total est de 189 élèves. La répartition est la suivante :
 - * 32 CP – 41 CE1 – 46 CE2 – 36 CM1 – 34 CM2 dont 7 CE2 + 1 CM1 en classe d'adaptation
- La structure des classes est la suivante :
 - * CP Mlle KERBRAT
 - * CP/CE1 Mme BONNANT
 - * CE1 Mlle GANDOULY
 - * CE2a Mlle DUCATILLON
 - * CE2b Mlle BRUNIE et Mme DELASSALE
 - * CM1 M. ANTARI
 - * CM1/CM2 Mlle SANTIARD
 - * CM2 Mme AMAR et Mme BACCALA, Maître Formateur
 - * Adaptation CE2/CM1 M. ELHANSALI
- Mme DELASSALE est déchargée de classe les lundis et mardis.
- Concernant la carte scolaire 2008-2009, les chiffres devraient se maintenir selon le devenir du groupe scolaire Fournier.

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS AU COMITÉ DES PARENTS DU CONSEIL D'ÉCOLE

- 246 inscrits, 93 votants (majorité par VPC), 82 suffrages exprimés.

LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE ET LA VIE DE L'ÉCOLE

Le RASED

- L'équipe des membres du Réseaux d'Aides Spécialisés aux Elèves en Difficultés (RASED) est composée d'une psychologue, de 2 enseignants d'aide pédagogique et de 2 enseignants à dominante rééducative.

- Mme L'ACHIVER,, maître E, intervient en priorité au cycle II. En fonction de ses disponibilités et des besoins, elle peut également intervenir au cycle III. Son aide est du domaine « pédagogique ».
- Mme LARCHET, psychologue scolaire peut être amenée à effectuer des observations en classe, des bilans psychologiques, s'entretenir avec les élèves et les familles ...
- Mme KIENZT, maître G, propose une aide « rééducative » et intervient de la MS au CE1 dans un cadre de prévention mais aussi plus spécifiquement en fonction des besoins des élèves.

Résultats des évaluations nationales

- Evaluations CP, CE1 et CM2
- Dans l'ensemble des difficultés sont à noter en français et en mathématiques.
- Les évaluations CM2 étaient relativement positives. En français et en mathématiques de grandes difficultés étaient à noter. Cependant il faut noter que les épreuves proposées étaient sensiblement les mêmes que celles proposées aux élèves en CE2. Les résultats sont donc à prendre avec réserve.
- Les résultats obtenus pour les CE1 vont permettre de mettre en place des groupes de soutien dans le cadre d'un dispositif de Modules d'Approfondissement des Compétences en Lecture et Ecriture (MACLE). Ce dispositif demandera la participation des membres du RASED et de Mme HARDY durant une période de 3 semaines.
- A l'issue, de nouvelles évaluations seront proposées aux élèves. Selon le cas des Programmes Personnalisés de Réussite Educative (PPRE) seront élaborés pour les élèves qui rencontrent des grandes difficultés. Un partenariat école – élève – famille sera alors mis en place pour une période de 3 à 4 semaines.
- Des équipes éducatives peuvent également être proposées afin de mettre en relation les différents partenaires qui suivent un élève. Ces équipes peuvent réunir les enseignants, la famille, le médecin scolaire, les membres du RASED, les partenaires extérieurs (orthophonistes, psychologues, etc.), référent de scolarisation, etc.

Établissement et vote du règlement intérieur

- Quelques modifications ont été apportées au règlement intérieur (PJ : règlement intérieur)
- Le règlement intérieur est soumis au vote et accepté à l'unanimité.

L'organisation de l'année scolaire : les grandes dates

- Les JMF proposées par la mairie seront reconduites cette année. La participation financière est de 1 € par élève.
- La Bibliothèque André Malraux accueille les élèves de CP/CE1
- Les enseignants restent intéressés par les prestations de la médiathèque pour les élèves mais le déplacement reste un problème. Une demande de roulement à l'identique de celui mis en place pour la déserte de la piscine serait une solution afin de permettre de présenter l'établissement aux élèves.
- Le cinéma de Poissy et l'Education nationale ont mis en place un partenariat : les Cinécoles La classe de CM1 participera à ce projet et sera rejointe par d'autres classes. Le coût est pris en charge par la mairie.
- L'activité piscine pour l'ensemble des classes durant toute l'année scolaire a été reconduite. Les enseignantes signalent que le car de 8h20 arrivent souvent en retard. Il serait préférable que le premier roulement s'effectue avec le bus de la Coudraie qui est déjà sur place.
- Des Olympiades seront organisées à Poissy du 7 juin au 21 juin. Ce grand projet réunira l'ensemble des écoles élémentaires de la commune. Les modalités d'organisation sont en cours en partenariat avec la municipalité.
- La classe de CM2 participera au salon Intertice. Le bus sera mis à disposition par la mairie.
- Le bus qui a permis l'an dernier à M. ANTARI de se rendre à la Villette dans le cadre de l'inauguration de la classe mobile a été remboursé intégralement par la mairie (coût 575 €)
- Le projet de « classe verte » organisé au château de Villiers est également reconduit par la mairie.
- Les classes de CP et CP/CE1 participent à 3 séances au Musée du jouet.
- Les classes de CP, CP/CE1, CE2a se rendront à la Ludothèque de Boulogne Billancourt.
- Les élèves de CE2b et CM2 se rendront au spectacle de « Pierre et le Loup », spectacle proposé par le Conservatoire. Le coût de cette sortie s'élève à 3 € par élève.
- La classe de CM2 se rendra à la Cité des Sciences de la Villette.
- La classe de CM1 participera à la classe de neige du 10 au 24 janvier. Le séjour de la classe de CM2 a été annulé en raison d'un trop grand nombre d'élèves qui ne pouvaient pas partir.

L'étude des textes fondamentaux de la vie scolaire

- La remise des livrets se fera en main propre aux familles, fin novembre, fin mars et fin juin.
- Les élèves doivent arriver à l'heure à l'école. Les horaires d'accueil sont 8h20-8h30 et 13h20-13h30. Les portes sont fermées au delà de ces horaires. En l'absence d'interphone les élèves ne peuvent être accueillis s'ils se présentent en retard. Une demande de travaux est renouvelée auprès du représentant de la mairie. (Urgent)
- Des problèmes de disciplines ont été signalés pour les utilisateurs du bus scolaire de La Coudraie. La mairie a mis en place un système d'avertissement qui semble avoir des résultats positifs.

Les informations relatives au projet d'école

- Le projet d'école a été établi pour 3 années (2005-2008). Un bilan sera effectué au cours du 2ème trimestre.

- Un nouveau projet d'école (2008-2011) sera élaboré au cours de l'année scolaire. Il sera présenté au Conseil d'école en juin. Ce projet tiendra compte du Socle commun de compétences, des nouveaux programmes, du Contrat d'objectif scolaire.

L'hygiène et la santé scolaire

- Il reste à déplorer la présence des poux.
- Mme BLANCHET SEGARRA, Médecin Scolaire de l'Éducation Nationale, est nommée sur le groupe scolaire Pascal. Elle travaille en coopération avec Mme ROBERT (adjointe d'hygiène scolaire) et les membres de l'équipe pédagogique.
- Les Projets d'Accueil Individualisés (PAI) sont en cours de renouvellement, d'autres sont en cours d'élaboration.
- Les équipes éducatives sont également mises en place.
- L'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire interviendra sur l'école pour les classes de cycle II.

La sécurité dans l'école

- Trois exercices d'évacuation auront lieu au cours de l'année scolaire.
- Il est également demandé aux familles de ne pas se stationner devant l'école. Un rappel sera communiqué dans les cahiers de liaison.
- De nombreuses intrusions et dégradations sont à déplorer au cours des week-ends. La mairie a dû faire face à de nombreuses interventions (bris de portes, de vitres, de serrures du portail, etc.)

Le point sur les travaux

- Les demandes de travaux sont :
 - * l'installation d'un visiophone relié du portail de l'école au bureau de l'adjointe de vie scolaire et de la directrice. (Urgent)
 - * l'installation d'une poignée pour la porte du petit portail côté parking enseignant.
 - * le retrait du bac à sable au fond de la cour
 - * le retrait de la barre transversale située au sol du but.
 - * quelques travaux de maintenance signalés en juin dernier restent à faire. (trous dans les murs, raccords de peinture, installation de casiers et d'un placard dans la salle des maîtres, tracés dans la cour, etc.)
- Il est à noter que la chaudière a été changée au cours des vacances d'été et qu'à ce jour cela fonctionne bien.
- La directrice souhaiterait être informée des suites données aux demandes de travaux car bien souvent elles restent en suspens et aucune information n'est communiquée.

La cantine scolaire

- 32 à 36 élèves fréquentent la cantine scolaire. Quatre personnes, dont l'adjointe de vie scolaire et un jeune homme récemment recruté, accompagnent le groupe.
- Les parents rappellent que le coût du repas est de 4,03 €. Cette augmentation leur paraît élevée. Le représentant de la mairie signale qu'elle correspond à l'augmentation régulière du coût de la vie.
- L'adjointe de vie scolaire précise que cette année les plats sont mieux réchauffés et qu'il y a des quantités plus copieuses que les années précédentes.

L'ORGANISATION DU PARTENARIAT ÉCOLE - FAMILLE

- Les parents se concerteront au cours de l'année pour éventuellement mettre en place une kermesse mais le manque de volontaires pénalise les bonnes volontés.
- L'équipe enseignante signale qu'il n'y aura probablement pas de fête d'école au sens coutumier. La quinzaine des Olympiades s'y substituera.

LES MOYENS FINANCIERS ALLOUÉS : DESIGNATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE L'OCCE

- L'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE) est un organisme national qui fédère les coopératives scolaires. Le compte de l'école a un solde créditeur de 9751 €.
- Les dons des parents représentent 1500 €, les ventes 4000 € et le versement de la collectivité locale 6300 €. au cours de l'année 2006-2007. Les dépenses ont été réalisées pour des sorties scolaires et des achats pédagogiques inscrits dans le projet d'école.
- Le budget communal pour la rentrée 2007-2008 a été principalement utilisé pour acheter des manuels scolaires : Parcours en français et « A nous les maths » en mathématiques. Cet investissement sera reconduit au cours des prochaines années.

LES DATES DES PROCHAINS CONSEIL D'ÉCOLE

- Mardi 12 Février 2007 de 18h à 20h
- Mardi 17 Juin 2007 de 18h à 20h

La Directrice remercie les personnes présentes. La séance est levée à 20h.

Secrétaires de séance,

Mme BENHAMOU,
Représentante de parents

Mme BACCALA,
PEMF

Présidente,

Magali DELASSALE,
Directrice